

Du site urbain au site internet.

<http://projetleshalles.com>

Par Émilie Bajolet



Dans le cadre du projet de réaménagement du quartier

des halles, le principal maître d'ouvrage, la [SEM Paris Centre](#), met à la disposition du grand public un site officiel d'information : projetleshalles.com.

Le quartier des Halles, délimité au sud par la rue de Rivoli, à l'est par le boulevard de Sébastopol, au nord par la rue Etienne Marcel, et à l'ouest par la rue du Louvre, connaît aujourd'hui une situation assez paradoxale. Bien qu'il soit très central d'un point de vue géographique et extrêmement fréquenté, ce quartier souffre d'un problème d'image, d'une mauvaise cohérence entre les divers espaces dont il est composé et peine à faire cohabiter les populations fort diverses qui le fréquentent.

Le réaménagement de ce site constitue l'un des projets phares de la municipalité parisienne qui tend à redonner à cet hyper-centre historique ses lettres de noblesse. Associée à la région Île-de-France, à la Ratp, et à l'Espace Expansion (gestionnaire du Forum), la Sem Paris Centre, mandatée par la Mairie de Paris, assure la maîtrise d'ouvrage de ce grand projet urbain mis en œuvre depuis 2003.

Le projet de réaménagement vise à repenser de manière globale cet espace, en instaurant de meilleures relations entre la vie souterraine et la surface, l'espace du Forum et le reste du quartier, entre les diverses activités, les publics et les modes de transport.

En plus d'une organisation spatiale complexe et souvent illisible, cloisonnée et dégradée, ce quartier souffre essentiellement d'une mauvaise articulation entre ses trois principales composantes, le Forum des Halles, le pôle d'échange intermodal Ratp, et le jardin de 4 hectares en surface. C'est l'un des principaux problèmes que ce projet vise à résoudre.

L'amélioration des divers accès au réseau de transport – difficilement repérables en surface et parfois ressentis comme anxiogènes -, et le réaménagement des espaces de correspondances inhospitaliers et mal optimisés, font partie des principaux objectifs du cahier des charges. D'autre part, l'aspect labyrinthique du Forum des Halles – qui déploie ses 65 000 m² d'espaces commerciaux sur cinq niveaux, dont quatre en sous-sol – rend peu visible les nombreuses infrastructures culturelles et sportives qu'il accueille (le plus grand complexe cinématographique de France, le Forum des Images, la médiathèque musicale de Paris, le conservatoire municipal du centre, la Maison des Arts, une piscine, un gymnase, ...). Le programme de réaménagement vise donc à offrir des espaces mieux conçus et une meilleure visibilité à ces services publics.



Après une période « ouverte » de concertation et de définition du

cahier des charges en 2003, suite à la désignation de quatre équipes de concepteurs ([Aja](#) /[JeanNouvel](#), [Mdrdv/Winy Maas](#), [Oma/Rem Koolhaas](#), [Seura/David Mangin](#)), le projet est entré pendant quelques mois dans la phase dite « fermée » ou « individuelle » à l'issue de laquelle les quatre projets ont été rendus publics.

Projetleshalles.com permet, tout d'abord, de contextualiser ce projet de réaménagement. La rubrique « [Le quartier](#) », résume en quelques lignes les mille ans d'histoire des Halles, la phase de transformation du « trou » au forum et la vie actuelle du lieu. On appréciera tout particulièrement le [plan interactif du quartier](#) qui permet de visionner de façon assez ludique les divers espaces et fonctions du site déployé sur sept niveaux. A partir de la page d'accueil, il est également possible de visionner quelques [extraits cinématographiques](#) donnant un aperçu de la vie passée et présente du quartier.

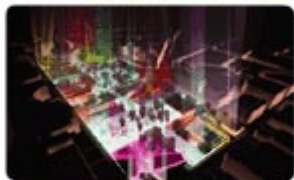
Ensuite, de manière centrale, il donne accès aux [principaux documents officiels](#) qui jalonnent le programme de réaménagement. On peut, par son biais, prendre connaissance des déclarations du maire, des textes présentant les enjeux et les principales intentions qui guident le projet, les grandes lignes de la procédure et le calendrier de l'opération. Il permet également d'accéder à une présentation des différents [acteurs](#) impliqués dans le projet sur des pages offrant des liens avec les sites des équipes de concepteurs, des maîtres d'ouvrages, mais aussi des principales associations impliquées dans la réflexion.

Enfin, et surtout, ce site donne un aperçu des [propositions des quatre équipes](#) de concepteurs désignées pour mettre en œuvre l'étude de définition du projet. Chacune des quatre propositions donne lieu à un petit texte résumant les grandes lignes du projet, une interview avec l'architecture titulaire, une petite vidéo de la maquette, ainsi que cinq planches de plans et d'illustration.

On notera également la présence d'une rubrique « [Revue de presse](#) », qui offre un aperçu des articles relatifs au projet et à sa réception par le public.

Ainsi, projetleshalles.com permet une familiarisation avec les enjeux de la transformation de cette portion de la capitale. Il permet de suivre les grandes étapes de ce projet et invite l'internaute à s'exprimer, grâce à la rubrique « [Le forum](#) ». Pour un internaute novice et curieux il peut permettre de s'initier à ce projet urbain.

Pourtant, pour celui ou celle qui désire en savoir un peu plus et participer activement à la réflexion, on peut se demander si cet outil permet de construire une véritable compétence experte. Malgré l'importance des informations qu'il contient, on peut s'interroger sur leurs limites, et sur le rôle de ce site dans le processus de concertation.



Tout d'abord, en ce qui concerne les documents officiels du projet, on

s'étonne de ne pas pouvoir prendre connaissance plus en détail de la procédure en cours. En effet, pour ne prendre que quelques exemples probants, le [calendrier](#) énumère les différentes phases du projet, depuis la délibération au conseil de Paris en décembre 2002, jusqu'à ... avril 2004, date de la remise des quatre projets de définition et du début de l'exposition y étant consacrée aux Halles... : peu d'informations sont données sur les grandes étapes futures de la procédure. Par ailleurs, une certaine opacité pèse sur les opérations qui ont présidé à la sélection des quatre équipes de concepteurs. Un « appel à candidature » en mars 2003 est bien mentionné, mais le site ne fournit aucune information sur les différentes candidatures et sur les critères utilisés pour la « désignation » des équipes de concepteurs... Ainsi, pour l'internaute attentif ou qui désire connaître en détail le déroulement du projet, certaines informations d'importance semblent manquer.

Ensuite, la présentation des quatre projets retenus pose question. Malgré les documents mis en ligne, on peine à imaginer le rendu et la faisabilité de ces propositions. Il est décevant de constater que le site n'offre aucune information supplémentaire par rapport à l'exposition organisée au Forum des Halles depuis le 8 avril. Au contraire, les planches fournies en format Pdf, d'une piètre qualité et visiblement peu adaptées à la mise en ligne, sont presque illisibles : pour pouvoir lire les légendes il faut grossir l'image à 400%, ce qui rend toute lecture d'ensemble impossible. Alors qu'on pouvait s'attendre à trouver des documents beaucoup plus complets sur ces projets, l'ensemble des documents techniques élaborés comportant les détails nécessaires pour apprécier la proposition, plus de planches, plus de maquettes, ou encore un espace de

discussion propre à chacune des études, les informations relatives aux projets semblent extrêmement minces. Les pages consacrées aux quatre propositions ne permettent pas au visiteur de se faire une idée précise et de construire un point de vue éclairé sur la pertinence respective de ces projets et des solutions qu'ils offrent aux problèmes posés. En revanche, on saluera le travail d'une des associations de riverains, [Accomplir](#), qui fournit une étude comparative de ces projets à partir d'une cinquantaine de critères.

Enfin, malgré l'intérêt du deuxième volet de la rubrique « [la concertation](#) » qui fournit des notices informatives sur les acteurs du projet et offre des liens avec leurs sites, cette rubrique peine à constituer un véritable espace de confrontation, alors même que la volonté de concertation est très clairement appuyée par la présence d'un extrait du discours de Bertrand Delanoé. On peut regretter notamment que le [volet consacré aux comptes-rendus de réunions](#) n'abrite qu'un seul et unique compte-rendu, celui de la 2^e réunion publique de janvier 2004. Plus décevant encore, le volet « [Le forum](#) » comporte une sélection de moins de 10 contributions, qui semblent n'avoir jamais été renouvelées depuis le début du projet, contrairement à ce qui est annoncé sur le site (« Questions d'actualité » : « *Chaque semaine, la Sem centre répond à une sélection des questions les plus représentatives.* »). D'autre part, l'internaute est invité à s'exprimer, mais ses remarques n'apparaissent nullement sur le site...^{[1](#)}

Ainsi, dans un contexte où la délibération collective autour des grands aménagements urbains de Paris est à l'ordre du jour, on se plaît à imaginer la mise en œuvre de nouvelles procédures de concertation, de publicisation des détails des projets, la création de nouveaux espaces de confrontation des points de vue, notamment grâce aux possibilités offertes par les outils numériques et interactifs.

Dans cette perspective, il ressort de la consultation de ce site un fort sentiment d'inachèvement, d'opacité et surtout celui d'être passé à côté des potentialités d'un tel outil. Si celui-ci constitue un bel espace de communication institutionnelle, il échoue à bouleverser l'ordre habituel des procédures d'aménagement urbain et à instaurer un véritable espace public de réflexion. Alors que l'Internet peut, techniquement, permettre la mise en place de nouvelles façons de construire le projet urbain, de mieux partager la possession du savoir et de l'expertise, ce site révèle bien la difficulté à faire évoluer l'entreprise collective de fabrication de la ville : la maîtrise d'ouvrage reste encore largement entre les mains des élus et des organismes institutionnels, et la visibilité offerte sur les procédures et les projets reste extrêmement limitée.

[Le site du « Projet les Halles »](#)